

Une base simple coiffée de bois

Surélévation d'une petite maison



S. Asseline ©

Fiche d'identité

ADRESSE/COMMUNE : CHEVREUSE (78)

SITUATION : faubourg

MAÎTRE D'OUVRAGE : particulier

MAÎTRE D'ŒUVRE : Bruno Fuchs, architecte,
Jouy-Le-Moutier (95)

PROGRAMME : réhabilitation et surélévation
d'une maison individuelle

CALENDRIER : 2006

SURFACE HON : 185 m²

COÛT DES TRAVAUX : NC

VALORISATIONS : Exposition d'architecture
contemporaine du Parc naturel régional de
la Haute Vallée de Chevreuse



Une construction, c'est souvent une histoire de recollements successifs pouvant aboutir à une belle unité.

La structure et le bardage bois qui sont mis en œuvre pour la surélévation de cette maison ont permis de la recomposer entièrement. Le bois est utilisé avec une certaine rigueur et une liberté qui s'exprime par les excroissances qui abritent les balcons et terrasses par où pénètre une lumière abondante vers l'intérieur de la maison. L'enduit ocre rouge qui recouvre les anciennes maçonneries se marie avec la blondeur du bois pour donner à l'ensemble de la maison, pourtant faite de deux matériaux très différents, une unité intéressante.



Portrait & spécificités

L'ossature de la construction est en pin du nord de section 45 x 97 mm et en OSB pour le contreventement (photo 5). La charpente est de type traditionnel avec un nombre de fermes limité car les murs intérieurs sont porteurs (photo 3). L'isolation des murs extérieurs est en laine de roche en double épaisseur (couches croisées) : 100 mm posés verticalement entre les montants et 45 mm à l'horizontale passant devant les montants de l'ossature. Entre les deux lés, un frein vapeur est installé pour assurer une bonne étanchéité à l'air. La toiture est isolée avec 240 mm de laine de roche en deux couches (160 mm + 80mm).

Les cloisons intérieures porteuses sont réalisées en ossature bois de 45x95 mm. Un isolant acoustique de 70 mm est mis en place entre chaque montant, afin d'assurer une bonne isolation phonique entre les différents espaces.

Les cloisons non porteuses sont réalisées en ossature métallique (72 mm fini) avec un isolant acoustique de 40 mm mis en place entre chaque montant.

Le plancher entre l'étage et le rez-de-chaussée est en bois. Il est composé d'un parquet massif collé, d'une chape ciment de 40 mm d'épaisseur dosée normalement, d'un panneau d'OSB III triply de 19 mm vissé sur les solives, et d'un joint élastomère entre les panneaux et les solives (amélioration phonique par effet masse/ressort). Les solives sont en pin massif de section 75 x 225 (entraxe 50 à 60 cm suivant la portée), l'isolant acoustique de 100 mm est installé entre les solives (laine de roche). Un espace technique de 80 mm entre les solives et le revêtement final est ménagé afin de pouvoir faire passer les réseaux de plomberie et d'électricité, les gaines de ventilation et le chauffage. La sous-face est habillée en BA 13.

La toiture est en ardoise et les gouttières et descentes sont en zinc pré patiné.

Menuiseries extérieures en aluminium de couleur anthracite à rupture de pont thermique avec un vitrage antieffraction de type 4/12/44.2. Certaines menuiseries à l'étage sont équipées de volets roulants double paroi en aluminium isolés, avec commande électrique.

Système de chauffage au gaz (existant) avec au rez-de-chaussée des radiateurs panneaux de chez Acova, plus installation d'un poêle à bois (photo 6).

Ventilation mécanique contrôlée (VMC) simple flux qui dessert les pièces humides de la maison (cuisine, salles de bains et WC).

Insertion dans le site

Cette maison est située dans le faubourg de Chevreuse. L'originalité de la composition, de la couleur et l'association du bois et du métal attirent le regard sur cette maison entièrement modifiée. Les balcons loggias et terrasses particulièrement bien situés avec vue sur le vallon donnent envie d'habiter ce lieu (photos 1 et 4). La surélévation s'insère parfaitement dans le paysage en respectant le dénivelé du terrain (photo 7).

